

# **Fiscalité de l'entreprise: sociétés mères et filiales d'États membres différents, régime commun**

2008/0206(CNS) - 06/11/2008 - Document de base législatif

**OBJECTIF** : codification de la législation concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'États membres différents.

**ACTE PROPOSÉ** : Directive du Conseil.

**CONTENU** : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 90/435/CEE du Conseil du 23 juillet 1990 concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'États membres différents. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Elle en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.